

Les+ de la formation

Une formation dynamique à visée opérationnelle

Des modalités pédagogiques variées

Un protocole-type de présentation des projets de coopération

Un binôme soignant / médecin expérimenté

Claudie Fardo



Infirmière, titulaire d'un DESS de psychologie du travail, Claudie Fardo est consultante en ressources humaines et en management depuis plus de 12 ans. Son expertise sur les problématiques soignantes, la gestion des RH, le management, ou encore la gouvernance, lui permettent de conseiller, de former et d'accompagner les hospitaliers sur ces questions complexes.

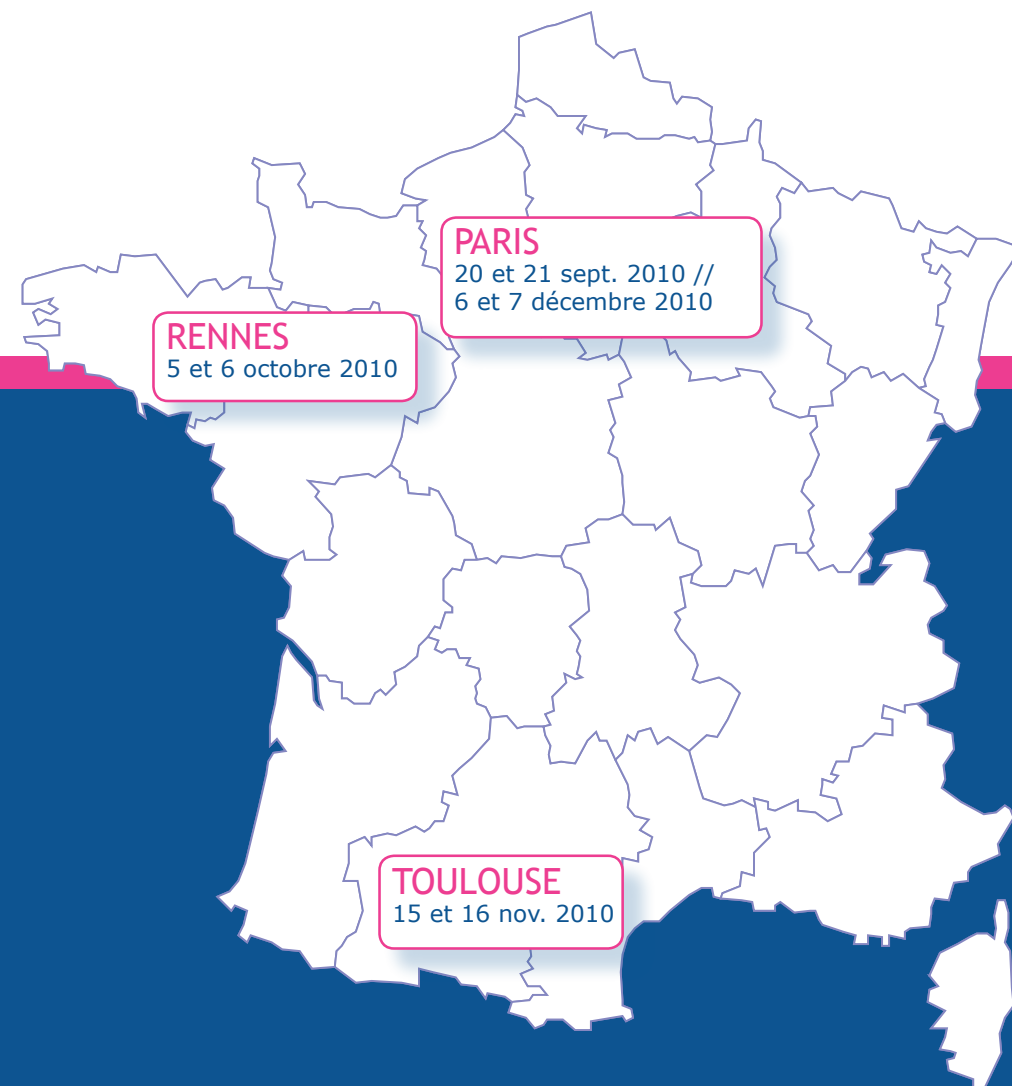
Pascale Augé



Médecin hospitalier, puis chargée de RH chez Médecins Sans Frontières, Pascale Augé est consultante en RH et management au CNEH. En 2008, elle coordonne l'étude HAS « *Évaluation qualitative des expérimentations de coopération entre professionnels de santé* ». Elle accompagne en particulier les établissements sur l'organisation des services de soins, la GPMC, la gestion de carrières et toutes les problématiques managériales.

Un binôme expérimenté

Séminaire un temps d'avance
Organiser et mettre en oeuvre
les coopérations interprofessionnelles



ORGANISER ET METTRE EN OEUVRE LES COOPÉRATIONS INTERPROFESSIONNELLES

La problématique de la disponibilité et de la pérennité des compétences médicales et soignantes se pose aujourd'hui de manière prégnante. Les décideurs hospitaliers ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion concertée et structurée sur les coopérations entre professionnels de santé.

Alors que les résultats des premières expérimentations dites « Berland » paraissent démontrer qu'il est possible de modifier la répartition des tâches entre médecins et professionnels paramédicaux sans porter atteinte à la qualité des soins et à la sécurité des patients, la récente loi HPST* invite, pour sa part, les établissements à généraliser les transferts de compétences.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques, le CNEH propose une formation « Temps d'avance » axée sur l'organisation et le pilotage et animée par des consultants spécialistes de la question.

(* ainsi que l'arrêté relatif à la procédure applicable aux protocoles de coopération entre professionnels de santé paru le 31 décembre 2009.)



Organiser et mettre en oeuvre les coopérations interprofessionnelles

Pourquoi faire évoluer les frontières des métiers ?

- Les évolutions réglementaires
- Les évolutions sociales et sociétales
- Les évolutions démographiques
- Les évolutions technologiques
- Les évolutions juridiques et réglementaires (loi et décret)

Les objectifs et résultats attendus des coopérations

- L'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et de l'organisation
- L'attractivité des professions de santé
- La fidélisation des personnels
- Les nouvelles évolutions de carrière

Les enjeux des coopérations

- Les enjeux symboliques
- Les enjeux organisationnels
- Les enjeux juridiques
- Les enjeux culturels
- Les enjeux financiers
- Les enjeux managériaux...

Les conditions de réussite et autres précautions à prendre :

- Une communication stratégique sur le projet
- Un portage politique fort
- Une forte implication des acteurs
- Un management disponible et légitime
- Une formalisation rigoureuse des projets et des protocoles
- La nécessaire prise en compte d'éléments juridiques et réglementaires...

Les expérimentations

- Les expérimentations réalisées en France et à l'étranger (notamment les expérimentations Berland)
- Les prochaines coopérations : perspectives et pistes
- Les limites et opportunités au développement des coopérations

Les modalités de mise en œuvre des futures coopérations

- La procédure à suivre pour officialiser la coopération auprès des différents acteurs institutionnels (direction de l'établissement, ARS, HAS...)
- La finalité de la coopération
- L'identification des professions concernées et leur positionnement dans l'organisation
- La description des pratiques associées
- La description des patients pris en charge
- L'élaboration et la validation des protocoles et procédures
- L'organisation de la coopération
- La définition des modalités de suivi, de contrôle et d'évaluation

Travaux de sous-groupes et co-conception des projets de protocole.

Les chantiers à venir

- La rénovation de l'offre de formation initiale et continue des professionnels de santé
- L'évolution des métiers et le développement d'une politique active de promotion
- L'évaluation des conséquences économiques
- L'aménagement des règles éthiques et déontologiques



Organiser et mettre en oeuvre les coopérations interprofessionnelles

Bulletin d'inscription à retourner par courrier à Isabelle Salé au CNEH Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79 Pour tout renseignement pédagogique, contacter Claudie Fardo au 01 41 17 15 53

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

RESPONSABLE FORMATION :

MAIL :

TEL : FAX :

PARTICIPANT

NOM : PRENOM :

FONCTION :

E-MAIL* :

TEL : FAX :

DATES (cochez la session choisie)

PARIS : 20 et 21 septembre 2010

6 et 7 décembre 2010

TOULOUSE : 15 et 16 novembre 2010

RENNES : 5 et 6 octobre 2010

TARIF : adhérent CNEH : 800 €

non-adhérent CNEH : 895 €

J'accepte de recevoir des informations par e-mail de la part du CNEH. Le CNEH s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers.

